

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Assemblée générale de Parfaire
Université de Paris Descartes
Les 22 et 23 janvier 2015

Accueil par Mme Maria Perreira Da Costa, vice-présidente du conseil d'administration de Paris Descartes

1 - Quorum

- Votants nécessaires : la moitié des 109 adhérents plus 1, soit 55 votants, un votant par établissement
 - 62 présents, 54 votants
 - 14 procurations
- 68 votants et procuration, le quorum est atteint.

Adopté à l'unanimité

2 - Bilan moral 2014

Présenté par Nathalie Guinec, présidente de l'association

Avant-propos

Pour la première fois, après cette assemblée générale, il n'y aura plus aucun membre fondateur de Parfaire dans le CA. C'est un fait marquant dans l'histoire d'une association : Régine Rey, Olivier Forget (parti depuis 2013 mais en continuité sur le groupe colloque jusqu'en 2014), Martine Surre ne feront plus partie du CA en 2015. Tous ces anciens ont transmis aux nouveaux membres les valeurs fondamentales de Parfaire et ont été les garants de leur transmission. Charge désormais aux suivants de faire évoluer Parfaire en gardant à l'esprit ce qui en fit la force et sa longévité : sa force de réflexion validée et reconnue... ces fondamentaux sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Depuis 1999, année de création et du tout premier conseil d'administration, les travaux de Parfaire ont permis de passer de la représentation d'un responsable formation organisateur d'actions de formation de préparation aux concours à celle d'un responsable formation acteur de la professionnalisation des agents de son établissement. Par son action, Parfaire a permis d'inscrire la formation dans une démarche de GPEC et de faire reconnaître le métier de responsable formation, de son positionnement et de son recrutement. Parfaire s'est adaptée au contexte mouvant. Dans ce contexte, la mutualisation, la réflexion, la création d'outils et la vigilance vis-à-vis de notre fonction sont plus que jamais indispensables.

Notre association a, comme au premier jour, sa raison d'être. La charge de travail et les pressions en interne ne doivent pas nous reconduire à l'isolement et justifient plus encore qu'il y a 15 ans de nous mobiliser pour un travail commun. Si l'éditorial de la dernière lettre d'info Parfaire pouvait être alarmant voire polémique, il reflétait pourtant bien l'existant : 2015, année de toutes les opportunités ou année de tous les dangers ?

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Parfaire existe, est solide, connue, reconnue, citée en modèle de réseau professionnel : il serait dommage de ne pas pouvoir mobiliser toutes ces capacités pour en faire quelque chose. Parfaire continuera ~~bon gré mal gré~~, continuons à faire ce qu'il faut pour garder notre cohésion. Nous avons un outil extraordinaire qu'il convient de faire vivre.

Bilan 2014 et perspectives 2015

- A la suite du colloque d'Avignon, le groupe de travail a continué : impression des actes, production des outils. Nathalie Guinec lance un appel aujourd'hui à propositions pour l'organisation d'un prochain colloque, pas de date définie aujourd'hui.
- Groupe communication : il a beaucoup œuvré dans l'ombre. Cela va porter ses fruits pour le nouveau site. Le chantier de reprise des données est énorme mais il touche à sa fin et le site est proche d'être livrable. Ce groupe produit également les lettres d'information. Parfaire compte là aussi sur ses adhérents pour alimenter son contenu et être créateur de richesse entre les adhérents et dans les réseaux.
- Groupe brochures : en activité réduite sur 2014, le groupe brochures va reprendre un rythme dynamique pour les mises à jour et productions en 2015.
- La professionnalisation : gros enjeu, gros défi, grosse opportunité pour Parfaire. En 2015, pour la première fois depuis 15 ans, il n'y aura pas de financement des actions nationales. En parallèle, le ministère a monté un groupe de travail pour la formation de l'encadrement supérieur. Depuis, la CPU a demandé de former également les élus. Le public cible nouvellement visé par le ministère dérive de celui des actions nationales. (permettre aux publics ayant peu accès à la formation de prendre en charge financièrement des actions de formation à très haute technicité, à faible effectif, ouvertes à un public de catégorie C). Parfaire n'a pas vocation à remplacer le ministère mais a le devoir de continuer à coordonner les réseaux et à proposer des actions de formation au moins pour ses adhérents.

« J'attends de vous au nom de Parfaire une mobilisation de façon à ce que puissions continuer à œuvrer.
Gardons cet état d'esprit que les fondateurs ont su maintenir et faire vivre. »

Adopté à l'unanimité

3 - Bilan financier de l'exercice 2014

Présenté par Eric Lalanne, trésorier de l'association

Nombre d'adhérents 2014 : 109 – Etablissement : 107 - A titre individuel : 2

[Rappel

En **2012** l'association comptait 113 membres, 6 à titre individuel et 107 au titre de l'établissement.

En **2013**, l'association comptait 114 membres, 4 à titre individuel et 110 au titre de l'établissement.

En dehors des fusions ayant donné lieu à la perte d'adhérents (U. de Bordeaux, U. de la Méditerranée...), 4 établissements n'ont pas souhaité renouveler leur inscription en 2014 et 2 nouveaux établissements adhèrent.

Solde au 31 décembre 2013 : **23 518.50€** (compte courant + livret A)]

Les recettes 2014

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Adhésions 2014 : 26 786€

-1 appel à cotisation pour adhésion 2014

18€ x 2= **36€**

250€ x 107= **26 750€**

Participation aux frais de l'AG Reims : 2 400€

60€ x 40 = **2 400€**

Total attendu : 29 186€

Total réalisé : 29 186€

Les dépenses 2014

Assemblée Générale Reims Janvier 2014	6 766.01€
Digital Concept (Site PARFAIRE)	5 084.67€
Mise en forme Actes Colloque Avignon	1 346.20€
Logistique des bureaux et CA	1 972.25€
Logistique des groupes de travail	329.90€
Assurance MAIF 2014	366.74€
Cartouches encre couleur	1 065.09€
Médiation Brochure Struct. et F ^o nement UTC	920.00€

Total dépenses : 17 850.86

Au 31 décembre 2014

36 972.17€

Compte courant 32 224.16€

Livret A 4 748.01€ (dont .53.79€ au titre des intérêts 2014)

Parfaire est à jour des cotisations pour 2014.

Adopté à l'unanimité

4 - Cotisation à montant variable

Extrait du compte-rendu de l'AG 2014 : « l'augmentation de la cotisation sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale de 2015 pour maintenir une bonne santé financière, garder une réserve pour les événements d'importance et pouvoir, librement, répondre aux besoins des adhérents ».

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'Intervention et de **R**echerche

Le CA de l'association propose de modifier le calcul des cotisations pour l'année 2015, comme mentionné au compte rendu du CA des 8 et 9 décembre 2014. Suite à la fusion d'établissements, à la suppression des actions nationales pour les responsables formation et assistants de formation, Parfaire se voit dans l'obligation de repenser le mode de cotisation pour continuer à financer les actions de formation des responsables et assistants de formation.

Le CA fait deux propositions :

- a) Deux tranches de facturation en fonction du nombre de BIATSS par établissement en augmentant les cotisations de la manière suivante, inspiré de ce que propose Mediadix par exemple ou le FNCAS :
 - 250€ = pour les établissements < 1500 BIATSS titulaires et contractuels en personnes physiques
 - 400€ = pour les établissements > ou = à 1500 personnels BIATSS titulaires et contractuels en personnes physiques
- b) la seconde proposition consiste à laisser la cotisation 250€, mais à procéder à une augmentation l'année prochaine

Solution retenue :

Prendre en compte l'ensemble des effectifs, titulaires et non titulaires, BIATSS et enseignants, enseignants chercheurs

Seuil : 2000 personnes physiques

< **2000** : cotisation maintenue à **250€**

> **ou = à 2000** : cotisation portée à **400€**

Adopté à l'unanimité

5 – Les 10 ans de PARFAIRE

Bilan présenté par Nadia Benyahia

Cf. le document joint en pdf.

6 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

7 membres sortants

Nadia Benyahia, université de Lille 2

→ **Nadia Benyahia**, université de Lille 2

Nathalie Guinec, muséum national d'histoire naturelle

→ **Nathalie Guinec**, muséum national d'histoire naturelle

Corinne Terrier, université de technologie de Compiègne

→ **Anne-Marie Motte**, université de Créteil

Anne Hernandez, école nationale supérieure des arts et métiers – Angers et Paris

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

→ **Anne Hernandez**, école nationale supérieure des arts et métiers – Angers et Paris

Claudine Morel, université Toulouse 3 Paul Sabatier

→ **Anne-Sophie Campo-Lefay**, université Toulouse 2

Régine Rey, université de Montpellier

→ **Marianne Bernard**, université de Lyon 1

Martine Surre, école nationale supérieure ULM

→ **Charlotte de Sentenac**, université de Bretagne Sud

Adopté à l'unanimité

Corinne Terrier, nouvelle coordonnatrice de réseau Nord, restera au CA en tant que membre de droit.

7 – Professionnalisation des responsables de formation – préparation de fiches pratiques

Le groupe professionnalisation a connu des difficultés de fonctionnement en 2014 dû à une faible participation de ses membres. La perspective du passage à un nouveau site web et un nouveau mode de fonctionnement de la liste des adhérents a par ailleurs posé la question de la valorisation des échanges de pratiques qui y circulent. De nombreux thèmes sont abordés sur cette liste, tant sur leurs aspects réglementaires que sur les procédures mises en place par les établissements ou encore des cas particuliers sur lesquels les adhérents souhaitent avoir un éclairage. Ils ont porté sur le DIF, le congé formation professionnelle, le budget, le bilan de compétences, les contrats PACTE... Les échanges sur la liste des adhérents sont riches, nombreux, variés, fréquents. Aujourd'hui nous nous posons la question de savoir comment garder trace de la richesse de ces échanges et la transmettre aux nouveaux collègues qui prennent leur poste sans avoir accès aux fils des discussions précédentes ?

Parfaire propose de recueillir et synthétiser ces échanges sous la forme de fiches pratiques et de les mettre en ligne sur le nouveau site web de l'association. Ce travail de présentation d'une thématique, de recueil et de synthèse des questions et des réponses sur le thème permettra de valoriser les échanges qui ont lieu sur la liste des adhérents.

Le travail de rédaction de ces fiches, après identification, pourra se faire en binôme, à distance, nécessitant peu de réunion. Un cadre commun à tous sera proposé. Un « comité de lecture » s'assurera ensuite de la correction des fiches avant leur mise en ligne.

8 – LAGAF 7

Karim Alabban devient le nouveau coordonnateur national Lagaf en remplacement d'Agnès Lemmer.

Aujourd'hui, il coordonne 7 correspondants régionaux Lagaf sur toute la France, ce qui est insuffisant : certaines parties des réseaux n'ont qu'un ou pas de correspondants. Deux correspondants par réseau garantissent un fonctionnement continu, ce n'est pas le cas aujourd'hui dans tous les réseaux régionaux. La version Lagaf 7, validée, sera mise à disposition à partir du 15 février. Cette version fonctionne de la même façon que la version 6, cependant la présentation et l'accès aux fonctionnalités ont changé. Lagaf étant un logiciel extrêmement sécurisé,

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

les mises à jour du système d'information devront avoir été toutes faites avant l'installation de cette version. Les notices d'installation à destination des informaticiens seront mises en ligne sur le site de Lagaf. Karim Alabban met en garde les adhérents de Parfaire sur le fait que lorsque plusieurs gestionnaires travaillent sur Lagaf, la mise à jour se fait sur le dernier utilisateur : il est recommandé que plusieurs utilisateurs en parallèle ne travaillent pas sur les mêmes données (stagiaires différents, sessions différentes...). Pour intégrer toutes les répercussions de cette nouvelle version, la formation Lagaf va passer de 1 à 2 jours. Les demandes de modifications ou mises à jour de Lagaf doivent transiter via les correspondants Lagaf régionaux vers Karim Alabban, qui les synthétise et les transmet à Sébastien Filleul. A la question d'un participant, Karim Alabban rappelle qu'Office 2013 a été développé pour Windows Ten et que par conséquent une autre configuration (office 2013 avec un autre Windows) nécessitera l'utilisation d'Access 2010.

Rappel des nouvelles fonctionnalités majeures de Lagaf 7

- Web : les inscriptions des agents aux actions de formation et la validation du supérieur hiérarchique en ligne,
- Lagaf : fusion des doublons et archivage

Nathalie Guinec recommande à tous les adhérents de procéder aux remontées statistiques 2013 bien qu'aucun courrier ne soit parti du ministère.

9 –Avenir des réseaux régionaux sans financement du Ministère

Le ministère se désengageant du financement des actions nationales et des réseaux régionaux, leur fonctionnement est fortement remis en question. Cependant, Parfaire souhaite pouvoir continuer à faire vivre ces réseaux. De nouvelles modalités doivent être envisagées et les participants à l'assemblée générale sont sollicités en séance pour proposer de nouvelles voies.

Les échanges portent autour des pratiques et dynamiques actuelles des différents réseaux, des futures modalités d'échange et de partage des actions entreprises dans les différents réseaux. Les créations des COMUE, dont la formation des personnels fait partie des missions, vont également intégrer le paysage.

Dans les prochains CA, il faudra concevoir un mode de coordination des réseaux plus pointu, éventuellement financièrement, revoir les liens avec le Ministère, Parfaire, les nouveaux partenaires (COMUE). L'aspect financier est important pour permettre aux réseaux de fonctionner, mais l'aspect légitimité également. En effet, la lettre de mission des coordonnateurs régionaux est nécessaire pour certains pour pouvoir fonctionner et les autoriser à se déplacer... Or Parfaire n'a pas la légitimité du Ministère pour envoyer des lettres de mission. Ces correspondants deviendraient des coordonnateurs de réseaux régionaux Parfaire.

10 – Information GBCP et ses impacts prévisibles en formation

Par Anne Betrencourt, directrice des affaires financières de l'université Paris Descartes

Cf. le diaporama joint à ce compte-rendu.

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

11 - Groupes de travail

Les feuilles d'inscription pour participer aux groupes de travail ont circulé parmi les participants. Elles continueront de circuler sur la liste des adhérents pour permettre aux membres absents lors de cette AG de pouvoir travailler pour l'association.

Trois groupes de travail ont été retenus pour l'année 2015 :

- Groupe brochures
- Groupe communication
- Groupe professionnalisation

12 - Assemblée générale 2016

La prochaine assemblée générale de Parfaire se tiendra fin janvier 2016, plusieurs établissements se sont proposés pour l'accueillir :

Université de Picardie Jules Vernes

Université de Marne la Vallée

Université de Caen